

Communiqué de presse

Une délégation intersyndicale a été reçue par Monsieur Trouillet, sous-directeur du cabinet du Ministre du Travail, suite à la demande faite par les organisations syndicales nationales appelant à la grève à l'ANPE le 13 juin 2006.

La présence des associations de chômeurs, soutenant les revendications de l'intersyndicale ANPE, nous a conduit à demander leur participation à cette réunion.

Le cabinet du Ministre a opposé un refus obtus et sans appel à cette requête. Considérant que les chômeurs sont les premiers concernés par la mise en place du suivi mensuel et qu'ils devraient pouvoir porter leurs revendications auprès du Ministre, la fédération SUD ANPE / SOLIDAIRES a quitté la réunion dès son ouverture, en exprimant sa solidarité avec les associations de chômeurs.

La fédération SUD ANPE / SOLIDAIRES continuera à faire le lien entre les revendications du personnel de l'ANPE et les revendications des associations de chômeurs, car nous refusons de devenir la police sociale du gouvernement en contribuant au formatage des chômeurs au besoin du marché et à la baisse artificielle des chiffres du chômage.

Paris le 14 juin 2003